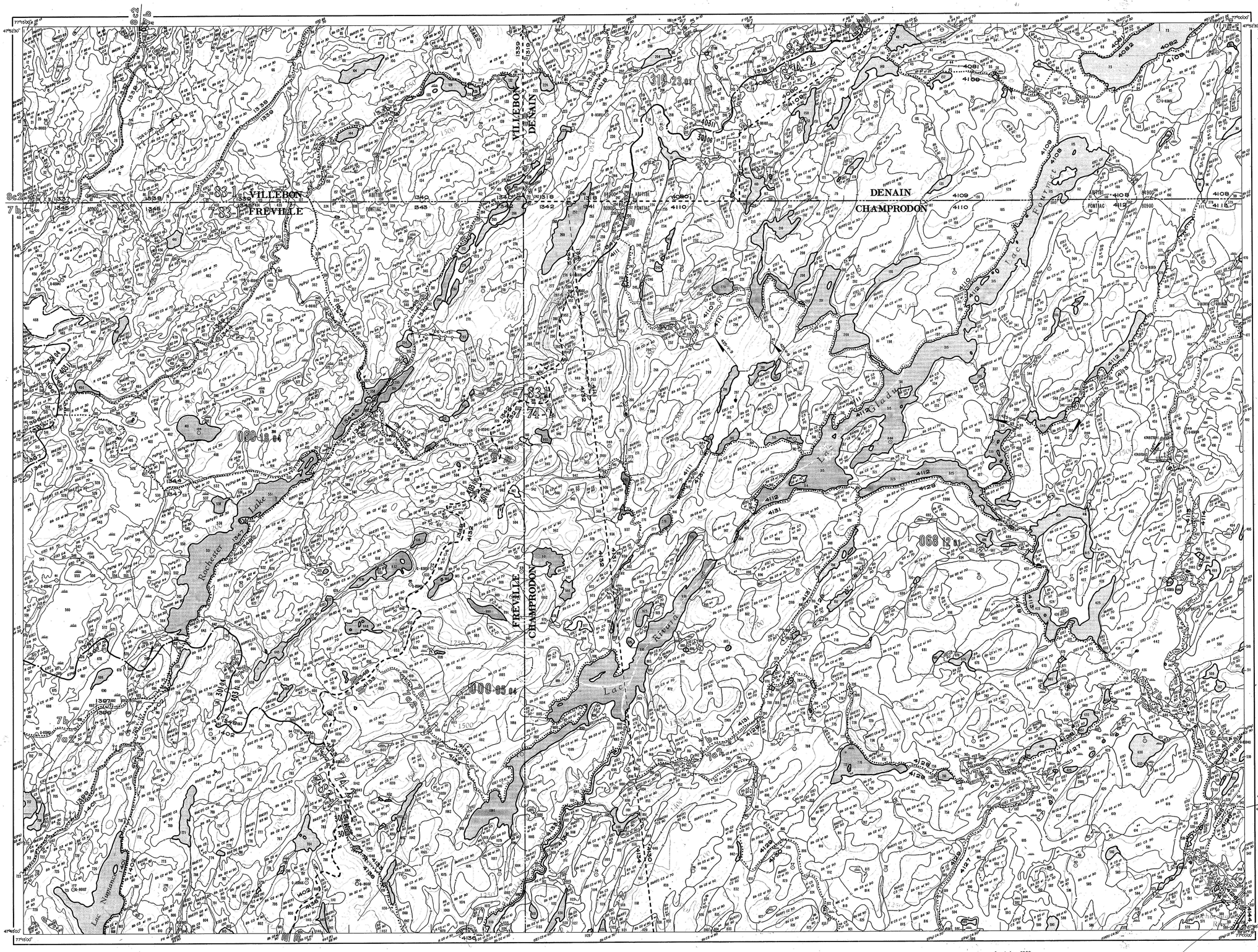

Compt. for.: 9508

Révision : avril 1990

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive irrégulière
Coupe progressive régulière
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe par bandes (ou en ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Plantation mixte
Résultat issu des traitées sylvicoles (sylvicole thèse)

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et sur origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à mélèze (sibérien)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tige)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à sapin
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — de pin rouge
— — et/ou épinette noire occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — de pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZIN
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze lariciin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — avec résineux
Peuplier avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux
Épinette avec épinette noire
Épinette rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — — d'essences tolérantes
— — — — d'essences tolérantes
— — — — sur station humide
— — — — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc
— — — — à bouleau blanc
Peuplier
Peuplier avec sapin
Épinette rouge
— — — — à bouleau blanc
— — — — à bouleau jaune
— — — — à peuplier
— — — — à feuillus d'essences tolérantes
— — — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — — de bouleau jaune
— — — — de peuplier
— — — — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, sablière, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épinettes légère
Coupe partielle
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis, coupe
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
50 (ans)	0-40 m
70 "	21-60 "
90 "	41-80 "
110 "	61-90 "
130 "	81-110 "
150 "	91-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	50-70 (ans)
90-30 "	50-90 "
110-30 "	50-110 "
130-30 "	50-130 "
150-30 "	50-150 "
150-70 "	70-150 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Plus 6 dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 cm.
Vieilleux irrégulier: Plus 6 dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-3m)	2 (3-6m)	3 (6-9m)	4 (9-12m)	5 (12-15m)	6 (15m+)
A (80%-)	A1	A2	A3	A4	A5	6
B (60%-)	B1	B2	B3	B4	B5	6
C (40%-)	C1	C2	C3	C4	C5	6
D (25%-)	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovale
Moyenne	30 à 60%	T
Forte	60 à 90%	T
Abrupte	90% et plus	T

Superficie entourée de pentes 30% N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 S2 D1 H3 — détérioration, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de densité, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences

F C5 d1 D2 D1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FORÊT EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - FOR INTERNATIONAL LTÉE/LTD
SIGNATURE:

CARTO. FORÊT EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - GROUPE POULIN, THÉRIAULT LTÉE (G.L.B.S.)
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1983-85-86
Année de publication: 1984-86
Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

7b — Région administrative
7a2 — Unité de gestion
7 — Unité d'aménagement
74-2 — Unité de sondage
3 — Mode de tenure ou de gestion
068 12 01 — Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique
Bassin primaire — 30106
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 84 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4127
Région écologique — 7b

Municipalité régionale de comté 830 LA VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 15/12/83, 15/8/86
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

32-0-4 S.E. S.O.	32-0-3 S.E. S.O.	32-0-2 S.E. S.O.
31-N-13 N.E. S.E. N.O. S.O.	31-N-14 N.E. S.E. N.O. S.O.	31-N-15 N.E. S.E. N.O. S.O.
31-N-12 N.E. S.E. N.O. S.O.	31-N-11 N.E. S.E. N.O. S.O.	31-N-10 N.E. S.E. N.O. S.O.

31 N/14 S.E.

2